

Questions orales

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, au cours des quatre dernières années, 15 400 métallurgistes canadiens, soit 32 p. 100 des métaux, ont perdu leur emploi.

Pourquoi le gouvernement veut-il faire adopter l'ALENA à toute vapeur sans négocier pour l'industrie sidérurgique un pacte qui mettrait fin aux pratiques commerciales déloyales des Américains à l'égard des producteurs canadiens?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, mon collègue est au courant des efforts que nous avons déployés pour entamer des discussions avec l'administration des États-Unis.

Je suis persuadé qu'il est au courant des tentatives faites par l'industrie canadienne pour amorcer des pourparlers similaires avec ses homologues, ainsi que des démarches effectuées par les syndicats canadiens pour aborder la question avec le milieu ouvrier américain.

Le député n'est pas sans savoir non plus que le gouvernement, l'industrie et les syndicats n'ont pas réussi à obtenir l'appui nécessaire pour négocier les ententes qu'il propose. Nous n'avons pas abdicué; nous cherchons encore des façons de faire comprendre à quel point il est important d'intégrer les industries sidérurgiques des deux économies. Nous poursuivrons nos efforts qui mèneront, nous l'espérons, à l'intégration des activités des deux pays dans un domaine aussi important que l'industrie sidérurgique.

• (1445)

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, l'ALENA constitue pour le ministre un levier très important. Pourquoi ne s'en sert-il pas pour obtenir un pacte de l'acier?

Le secteur manufacturier canadien, y compris l'industrie sidérurgique, perd des emplois deux fois plus rapidement que le secteur américain, à cause notamment des normes de travail moins élevées en vigueur aux États-Unis. Dans vingt États américains, ou bien il n'y a pas de salaire minimal, ou bien le salaire minimal s'élève tout au plus à 4 \$ l'heure. Vingt États ont des lois consacrant le droit au travail.

L'accord parallèle de l'ALENA sur les normes de travail régira-t-il non seulement les conditions de travail au Mexique mais également les pratiques déloyales en vigueur aux États-Unis qui continueront de siphonner les emplois canadiens?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, mon collègue se montre plutôt idéaliste dans sa question.

Il parle de 20 États qui imposent certaines normes de travail. Il pourrait sûrement réfléchir aux raisons qui font qu'ils n'ont pas réussi à convaincre les 30 autres États de leur erreur et à les persuader de modifier leurs normes de travail.

Croit-il que le Canada aura plus d'influence sur ces 30 États dont certains sont les plus peuplés? Soyons réalistes.

* * *

L'IMMIGRATION

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Immigration qui en a reçu préavis ce matin.

Une réfugiée iranienne, Sima Sedghi, a été détenue pendant sept jours, torturée et fouettée parce qu'elle avait porté des lunettes de soleil et des bas de nylon. Elle est maintenant recherchée par l'État iranien pour avoir participé à des activités politiques pacifiques dans un pays où les dissidents sont arrêtés et détenus sans procès, torturés et même exécutés. Elle fait maintenant l'objet d'une ordonnance d'expulsion du Canada.

M^{me} Sedghi répond aux conditions prévues par les nouvelles lignes directrices pour les femmes réfugiées. Je demande au ministre de suspendre son expulsion et de réexaminer son dossier à la lumière des nouvelles lignes directrices.

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je puis assurer à la députée que ce dossier fera l'objet d'un réexamen à la lumière des nouvelles lignes directrices.

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, je suis heureuse de la réponse du ministre et je suis impatiente de voir quels seront les résultats de ce réexamen.

Il y a encore 35 femmes réfugiées ou plus qui risquent elles aussi d'être expulsées parce que les anciennes lignes directrices ne tenaient pas compte de l'absence de protection des femmes contre la violence ni des graves conséquences auxquelles elles s'exposaient en désobéissant à des lois conçues simplement pour dominer les femmes.

Le gouvernement canadien dit maintenant qu'il est injuste d'expulser des femmes dans ces conditions. Cela n'est-il pas aussi injuste dans le cas de femmes faisant déjà l'objet d'une ordonnance d'expulsion?